



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maintien

Question écrite n° 92851

Texte de la question

M. Gilbert Collard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les actes attentatoires à la loi et aux libertés publiques commis par un mouvement supposé associatif de Calais. Ce groupuscule fascisant commet des exactions sur le territoire du Calaisis et instrumentalise à des fins de violences les populations dites de migrants, dont l'écrasante majorité séjourne illégalement sur notre territoire. Il souhaiterait savoir s'il entend ou non dissoudre cette milice fasciste qui agresse les forces de l'ordre, les pompiers ainsi que les honnêtes gens avec des lances artisanales et des boules de pétanque.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Collard](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92851

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [2 février 2016](#), page 926

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)